

Proposition de plan d'actions

Conseil en énergie partagé - Synthèse 2018

Commune de LOMPRET

Période/Année de référence : 2014 - 2017

Ce document sera actualisé et affiné chaque année afin de suivre finement les évolutions de consommations et de dépenses énergétiques, d'évaluer l'impact des actions menées et de proposer les ajustements nécessaires au plan d'actions.

Chiffres clés 2016

2 365 habitants

11 bâtiments communaux, dont **3** bâtiments identifiés « prioritaires »

- 1 bâtiment administratif
- 3 bâtiments scolaires
- 1 bâtiment sportif
- 5 bâtiments sociaux-culturels
- 1 bâtiment technique

3,07 m² de bâtiments/hab.
(moyenne des communes CEP : 2,70 m²/hab.)

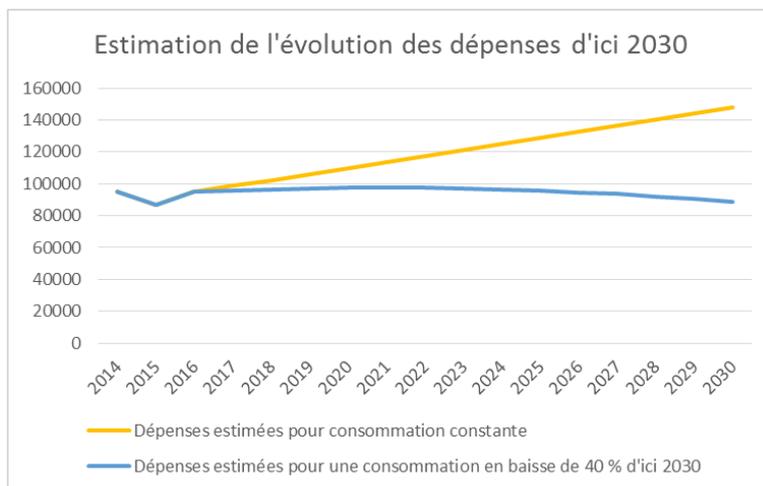
121 kWh/hab. pour l'éclairage public
(moyenne nationale de 90 kWh/hab.)

1 installation d'énergie renouvelable

36 contrats d'énergie

11,95 % du budget de fonctionnement - hors masse salariale
(moyenne des communes CEP : 10,25 %)

41,03 € coût de l'énergie/hab. (eau comprise)
(moyenne des communes CEP : 40,77 €/hab.)



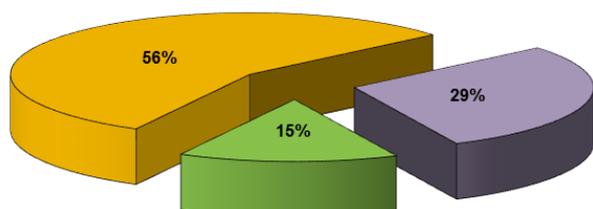
La courbe orange représente l'évolution de la facture énergétique de la commune à consommation constante telle qu'elle est estimée au regard de l'évolution du prix de l'énergie (+60 % d'ici 2030).

La courbe bleue représente l'évolution de la facture énergétique de la commune en cas d'actions permettant de réaliser une diminution de 40% des consommations énergétiques d'ici 2030 (sur le graphique baisse d'environ 3 % par an).

La différence entre les deux courbes est d'environ 60 000€ en 2030.

Répartition des consommations énergétiques (kWh)

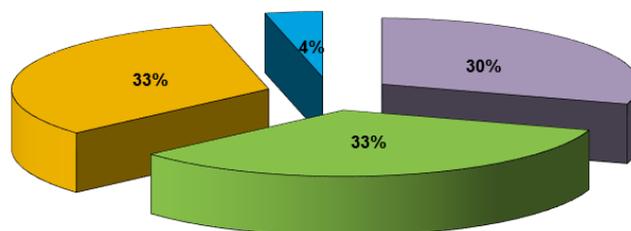
Répartition des Consommations (en kWh) des 3 dernières années



■ Eclairage Public ■ Electricité ■ Gaz

Répartition des dépenses énergétiques (€)

Répartition des dépenses d'énergie (en €) des 3 dernières années



■ Eclairage Public ■ Electricité ■ Gaz ■ Eau

Objectifs nationaux à horizon 2030

- ⇒ réduction de 40% des consommations énergétiques
- ⇒ augmentation de 32% de la consommation d'énergie renouvelable

Projets de la commune (en cours ou programmés)

Ecole	Rénovation
Maison des associations	Réhabilitation
Eclairage public	Passage au LED sur 3 ans
Ateliers municipaux	Base vie agents

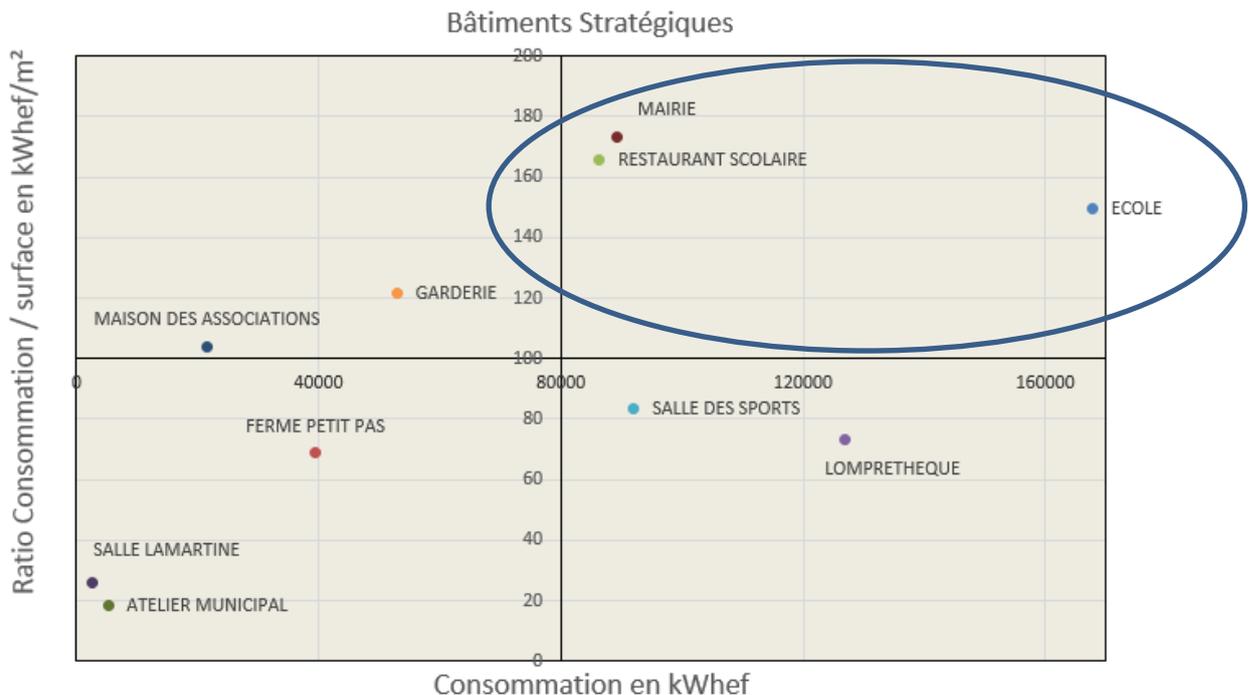


Actions à faible investissement

Domaine de l'action	Description de l'action
Ecole	Visite avec caméra thermique et pose de capteurs de température
Eclairage public	Mesures de puissance via fludia (si nécessaire)
	Vérification de l'abaissement de puissance
Mairie	Visite avec caméra thermique et pose de capteur de température pour réguler la programmation
Lompretheque / Maire / Ecole	Pose de sous-compteurs électricité et gaz (actions en cours)
Restaurant Scolaire	Etude du fonctionnement des panneaux solaires
	Visite avec caméra thermique et pose de capteur de température pour réguler la programmation
Salle des sports	Etude sur un changement de type de protection sur les radiateurs de la salle de sport de combat
Ferme du petit pas	Etude sur la programmation des bâtiments

Stratégie d'amélioration du patrimoine

Identification des bâtiments prioritaires



Dans le cadre de la stratégie d'amélioration du patrimoine, ce graphique permet d'identifier les bâtiments dits « prioritaires », qui se caractérisent par un ratio kWh/m² élevé et une consommation en énergie finale importante.

Ces bâtiments prioritaires sont les bâtiments sur lesquels il est préconisé d'agir en priorité afin de générer un maximum d'économie pour la commune, en étudiant l'opportunité et la faisabilité d'une rénovation globale type BBC (Bâtiment Basse Consommation Energétique).

Les bâtiments qui ressortent de ce graphique sont donc l'école, le restaurant scolaire, et la mairie. Nous travaillerons dans un premier temps sur l'école qui est le bâtiment sur lequel les actions sont à prioriser.

Dans un premier temps

Domaine de l'action	Description de l'action
Ecole	<p>Rénovation complète de l'école, (si rénovation BBC : 50 % de gains estimés), comprenant ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Isolation de l'ensemble des parois extérieures (avec traitement des ponts thermiques), - Changement de l'ensemble des menuiseries simple vitrage en double vitrages performants, - Refonte du système de ventilation, - Refonte de l'éclairage intérieur (passage en LEDs dans l'ensemble des pièces) - Refonte du système de chauffage.

Nous étudierons dans un second temps les possibilités d'actions suivantes

Domaine de l'action	Description de l'action
Mairie	Etude sur un passage en LEDs de l'ensemble de l'éclairage intérieur
	Etudier les sources de gains énergétiques suite à la pose de capteurs de température et la visite thermique (isolation des surfaces les plus déperditives, refonte de la programmation...)
Salle des sports ou Eglise	Etudier le potentiel photovoltaïque de ces bâtiments
Restaurant scolaire	Etudier les opportunités d'actions suite à la visite thermique et la pose de capteurs de température
Maitrise de l'eau	Etudier la possibilité d'installer des électrovannes reliées à des détecteurs de présences pour maitriser les fuites



Programme de financement	Règle de financement	Contact / Lien
Aides apportées par la Métropole européenne de Lille		
Appel à projet « Economie d'énergie sur le patrimoine communal »	Soutien financier des projets d'économie d'énergie réalisés sur le patrimoine des communes de moins de 15 000 hab., à hauteur de 10 % maximum du coût du projet (subvention limitée à 100 000 € maximum par porteur de projet et par an) Candidature 2018 à transmettre avant le 13 avril 2018 (travaux à terminer avant mars 2019).	Gaël DUPOND gdupond@lillemetropole.fr http://www.lillemetropole.fr/mel/institution/competences/energie/appels-a-projets.html
Appel à projet « Développement des énergies renouvelables et de récupération »	Soutien financier des projets de développement des énergies renouvelables et de récupération sur le patrimoine des communes de moins de 15 000 hab., à hauteur de 10 % maximum du coût du projet (subvention limitée à 100 000 € maximum par porteur de projet et par an) Candidature 2018 à transmettre avant le 13 avril 2018 (travaux à terminer avant mars 2019).	Gaël DUPOND gdupond@lillemetropole.fr http://www.lillemetropole.fr/mel/institution/competences/energie/appels-a-projets.html
Fonds de concours « Sport et Culture »	Soutien financier à la création ou à la rénovation d'équipements sportifs ou culturels, à hauteur de 20% à 50% du montant des dépenses éligibles en fonction de la typologie de l'équipement et du coût du projet.	Pascale DEBELS pdebels@lillemetropole.fr Délibération du Conseil métropolitain n°15C0650 du 19 juin 2015
Fonds de concours « Ecole »	Soutien financier à la création de classes scolaires supplémentaires, à hauteur de 50% du coût de chaque classe éligible dans la limite des plafonds suivants : <ul style="list-style-type: none"> - un financement MEL de 400 000 € HT par classe au maximum pour la construction neuve ; - un financement MEL de 250 000 € HT par classe au maximum pour l'extension/restructuration si création de classe. Plafond porté à 300 000 € HT si projet inscrit dans une démarche de rénovation BBC. 	Elodie HILTENBRAND ehiltenbrand@lillemetropole.fr Délibération du Conseil métropolitain n°18 C 0026 du 23 février 2018

Notes

Votre conseiller en énergie partagé

PAUL MYSOET

pmysoet@lillemetropole.fr

Tel. 03.59.00.18.11

